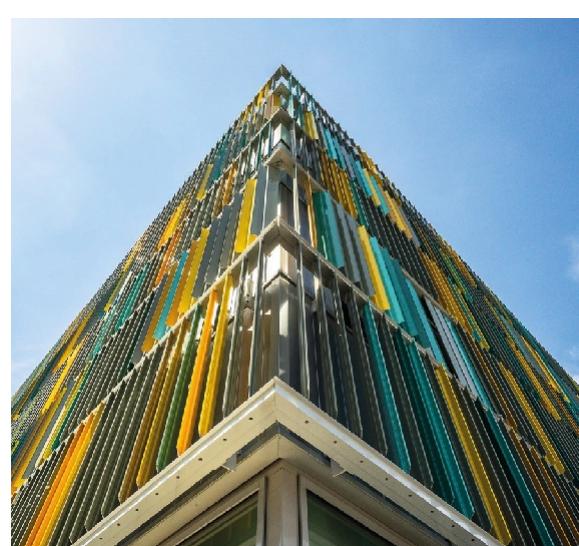
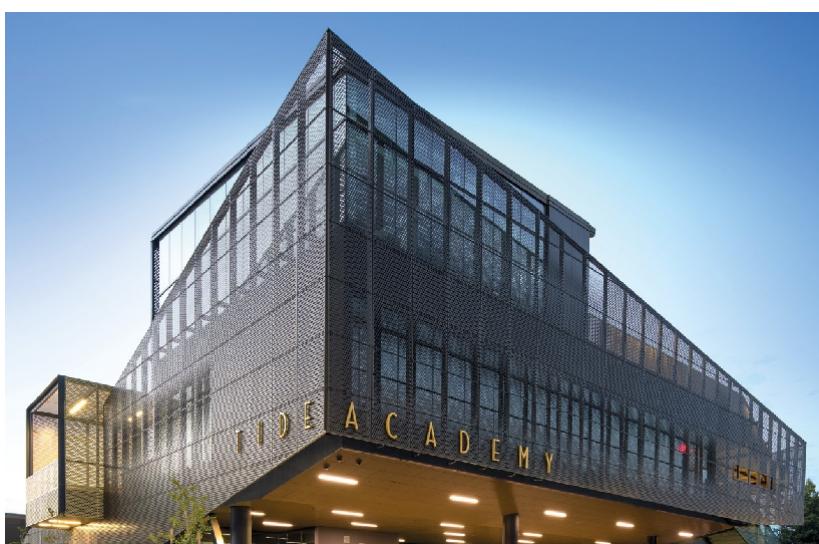


# Code de conduite des fournisseurs



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>Attentes Générales</b>	<b>3</b>
<b>Gestion environnementale</b>	<b>3</b>
Changement climatique	3
Circularité	3
Protection du monde naturel	3
<b>En matière de pratiques d'emploi éthiques</b>	<b>3</b>
Droits de l'homme	3
Esclavage moderne	4
Heures de travail et environnement	4
<b>Intégrité commerciale</b>	<b>4</b>
Lutte contre la corruption (ABC)	4
Santé et sécurité	4
Conformité au droit de la concurrence	4
Protection des données personnelles	4
<b>Droits de l'homme et environnement chez les fournisseurs Diligence raisonnable (SHREDD)</b>	<b>4</b>
<b>Exprimez-vous</b>	<b>4</b>
<b>Conditions générales</b>	<b>5</b>
<b>Conclusion</b>	<b>5</b>
<b>Contrôle des documents</b>	<b>5</b>

\* Collège de Champier - Photographie : Dennis Driessen

# Code de conduite des fournisseurs

## Introduction

Kingspan Group plc et ses filiales («Kingspan») s'engagent à mener leurs activités commerciales avec intégrité, de manière responsable et éthique, conformément au «Code de conduite» du Kingspan Group.

Le présent Code de conduite des fournisseurs (CoCF) s'applique à toutes les organisations qui fournissent des biens ou des services à Kingspan (un «fournisseur» ou des «fournisseurs»), y compris les dirigeants et les employés des fournisseurs.

Le CoCF définit les attentes de Kingspan envers ses fournisseurs, de manière générale en termes de pratiques commerciales, et plus particulièrement en ce qui concerne:

- la gestion environnementale;
- Les pratiques d'emploi éthiques;
- L'intégrité commerciale.

## Attentes Générales

Lorsque les attentes du présent CoCF dépassent les normes minimales prescrites par la législation applicable à un fournisseur, ce dernier doit se conformer aux exigences du CoCF en plus de la législation applicable.

Les fournisseurs sont tenus de mettre en place des processus et des politiques appropriés en rapport avec le présent CoCF, d'en informer la personne responsable concernée, le cas échéant, et, sur demande, d'être en mesure de prouver par écrit qu'ils respectent les attentes énoncées dans le présent document.

À la demande de Kingspan, les fournisseurs sont tenus de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente CoCF en décrivant les mesures prises et en détaillant les activités prévues pour l'avenir.

Les fournisseurs doivent s'efforcer d'améliorer en permanence la manière dont l'entreprise fabrique et fournit ses produits et services et gère ses relations avec ses fournisseurs.

## En matière d'environnement

Chez Kingspan, notre mission est de contribuer à accélérer la transition vers un environnement bâti à zéro émission nette, en plaçant les personnes et la planète au cœur de nos préoccupations.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de notre programme mondial complet en matière de développement durable, qui fixe des objectifs ambitieux dans quatre domaines clés : le carbone, l'énergie, la circularité et l'eau. À travers ce programme, nous souhaitons relever trois défis mondiaux majeurs : le changement climatique, la circularité et la protection du monde naturel.

Mais pour mener à bien notre mission et progresser vers nos objectifs, nous avons besoin du soutien de nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.

Nous attendons au minimum de tous nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales applicables et à faire de même pour leur chaîne d'approvisionnement en amont.

## Changement Climatique:

- Nous encourageons nos fournisseurs à fixer des objectifs en matière d'émissions de GES et à mettre en œuvre des mesures d'atténuation du changement climatique conformes à l'Accord de Paris et compatibles avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C.
- Nous attendons de nos fournisseurs opérant dans des secteurs à fort impact climatique<sup>1</sup> qu'ils identifient et évaluent leurs impacts, risques et opportunités significatifs liés au climat et qu'ils évaluent la résilience de leur stratégie et de leur modèle économique face au changement climatique.

## Circularité:

- Les fournisseurs doivent s'efforcer d'augmenter leur utilisation de ressources secondaires et renouvelables issues de sources durables, et d'améliorer l'efficacité des ressources.
- Nous encourageons nos fournisseurs à aligner leurs stratégies et leurs modèles commerciaux sur les principes de l'économie circulaire, notamment en améliorant l'efficacité des ressources et des matériaux dans la production et en réduisant la mise en décharge des déchets.

## Protection du monde naturel:

- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils s'efforcent d'éviter et de réduire la pollution dans la mesure du possible, y compris en éliminant progressivement les matériaux ou composés ayant des impacts négatifs importants.
- Les fournisseurs sont tenus de protéger les ressources en eau et marines, de respecter les limites environnementales et d'accorder une attention accrue à la nature locale de l'eau.
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils protègent la biodiversité et les écosystèmes, en particulier dans et autour des zones sensibles à la biodiversité, et qu'ils atténuent tout impact négatif sur la perte et la dégradation des écosystèmes, la désertification et l'imperméabilisation des sols.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils publient leurs stratégies, leurs objectifs, leurs actions et leurs indicateurs sur tous les sujets environnementaux pertinents, au moins une fois par an et, dans la mesure du possible, conformément à des normes de reporting largement reconnues.

## En matière de pratiques d'emploi éthiques

Kingspan s'engage à respecter les normes les plus strictes en matière de conduite commerciale et éthique, y compris le respect des lois et réglementations applicables. Les fournisseurs de Kingspan sont tenus de soutenir les engagements de Kingspan, en particulier en ce qui concerne:

### Droits de l'homme

- La politique de Kingspan en matière de droits de l'homme et ses annexes soutiennent nos valeurs fondamentales et définissent nos engagements en matière de droits de l'homme et nos attentes envers nos fournisseurs afin qu'ils respectent les employés potentiels, actuels et anciens.
- Respecter et protéger les personnes qui travaillent pour le compte du fournisseur et de Kingspan.

<sup>1</sup>Les secteurs à fort impact climatique sont ceux énumérés dans les sections A à H et la section L de la NACE (tels que définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission).

# Code de conduite des fournisseurs

## Esclavage moderne et travail forcé

- Interdire toute forme de travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement du fournisseur, toutes les tâches liées à ses activités devant être effectuées de manière volontaire, sans esclavage, servitude, travail forcé, obligatoire ou enfant, ni traite des êtres humains.
- Respecter le droit des travailleurs à mettre fin à leur contrat de travail avec leur fournisseur respectif à tout moment, sans pénalité, moyennant un préavis raisonnable.

## Heures de travail et environnement de travail

- Offrir à leurs employés un lieu de travail exempt de discrimination, de traitements sévères et inhumains, de harcèlement sexuel, d'abus sexuels, de châtiments corporels ou de torture, de coercition mentale ou physique ou d'insultes verbales à l'encontre des employés, ou de la menace de tels traitements.
- Respecter toutes les lois applicables en matière de temps de travail.

## Intégrité Commerciale

Kingspan attend de ses employés et de ceux de ses fournisseurs qu'ils agissent avec intégrité et:

- De faire preuve d'une grande honnêteté, d'éviter tout conflit d'intérêts et de veiller à ce que les pratiques commerciales soient transparentes et éthiques.
- Adhérer aux principes, concepts et recommandations énoncés dans les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, le cas échéant.
- Agir de manière impartiale et objective dans toutes leurs activités d'achat et conserver des registres écrits, le cas échéant, afin de démontrer que leurs actions ont été équitables et irréprochables.
- Veiller à ce que les produits et services soient fabriqués et fournis conformément à toutes les lois, réglementations locales et meilleures normes et pratiques du secteur.
- Adopter les meilleures pratiques lors de l'appel d'offres ou de la demande de devis auprès des fournisseurs, en évaluant les offres en fonction de leur compétitivité et de leur coût total sur l'ensemble du cycle de vie.
- Respectez toutes les lois et réglementations applicables, y compris, mais sans s'y limiter:

## Loi américaine sur la lutte contre la corruption des agents publics étrangers (ABC)

Kingspan ne tolère pas la corruption et attend de ses fournisseurs qu'ils respectent les normes suivantes:

- Interdire à leurs employés de se livrer à toute forme de corruption.
- Mettre en place des politiques visant à prévenir de telles activités.
- Éviter les paiements de facilitation et inclure des clauses anti-corruption appropriées dans leurs contrats.

## Santé et sécurité au travail

- Respecter la législation en matière de santé et de sécurité et s'efforcer d'améliorer continuellement les performances en matière de santé et de sécurité.
- Protéger leurs employés contre tout danger sur le lieu de travail et contre les tâches physiquement exigeantes, ainsi que contre les risques liés à toute infrastructure utilisée par leurs employés.

## Respect des lois sur la concurrence

- Kingspan s'engage à mener ses activités dans le respect de toutes les lois applicables en matière de concurrence et à promouvoir en permanence une culture de conformité au droit de la concurrence, conformément à notre politique de conformité au droit de la concurrence, et attend de ses fournisseurs qu'ils en fassent de même.

## Protection des données à caractère personnel

- Nous attendons de tout fournisseur traitant des données à caractère personnel qu'il s'engage à respecter les conditions appropriées.
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils garantissent la sécurité des données à caractère personnel et empêchent toute divulgation ou violation non autorisée.

## Diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement (SHREDD)

- Les fournisseurs sont tenus de respecter les normes et les attentes en matière de comportement éthique, de durabilité environnementale, de respect des droits de l'homme et de conduite responsable des entreprises, tels qu'ils sont énoncés dans le présent CoCF.
- Les fournisseurs sont tenus de coopérer pleinement avec nos procédures de « diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement des fournisseurs » (SHREDD), conformément aux directives internationales telles que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

L'intensité de l'engagement avec les fournisseurs dans le cadre du programme SHREDD dépendra des facteurs de risque inhérents et perçus, tels que les risques liés aux droits de l'homme et à l'environnement, les risques liés au pays et au secteur d'activité, le niveau des dépenses et l'importance stratégique pour l'entreprise. Les fournisseurs à haut risque font l'objet d'une surveillance accrue et d'un examen plus approfondi, comprenant notamment des évaluations complètes, des audits et des plans d'actions correctives.

## Exprimez-vous

Les fournisseurs sont encouragés à signaler à Kingspan tout problème d'ordre juridique ou éthique afin que les deux organisations puissent engager un dialogue constructif visant à résoudre les lacunes et les insuffisances.

Kingspan s'engage à mener ses activités commerciales dans le respect des normes d'intégrité les plus strictes. À cette fin, Kingspan met à disposition un service confidentiel et indépendant permettant de signaler tout problème et encourage vivement le recours à ce service si le comportement de Kingspan ou de ses employés ne répond pas aux normes attendues.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de Kingspan:  
<https://www.kingspangroup.com/en/about/culture/code-of-conduct/confidential-independent-service/>

# Code de conduite des fournisseurs

## Conditions Générales

Kingspan se réserve le droit de:

- Résilier un contrat en cours avec un fournisseur en cas de violation du présent code de conduite des fournisseurs ou de participation à notre processus SHREDD.
- Résilier un contrat en cours si un fournisseur refuse de s'engager dans un plan de remédiation lorsque cela lui est demandé.
- Exclure les fournisseurs des futurs processus d'appel d'offres s'ils ne se conforment pas à nos normes d'approvisionnement ou aux lois applicables.

Kingspan s'efforcera d'intégrer les principes contenus dans le présent CoCF dans tous les contrats, demandes d'informations et documents d'appel d'offres actuels et futurs destinés aux fournisseurs.

## Conclusion

Kingspan cherche à établir et à maintenir des relations à long terme avec ses principaux fournisseurs et sous-traitants afin de s'assurer qu'ils respectent les mêmes normes que Kingspan, afin de répondre aux enjeux stratégiques mondiaux, aux nouvelles tendances et, en fin de compte, aux besoins de nos clients. Répondre aux besoins de nos clients. Nous diffusons notre Code de conduite des fournisseurs à l'échelle mondiale afin de garantir que nos attentes envers nos fournisseurs sont claires en matière de pratiques commerciales, notamment en ce qui concerne l'intégrité commerciale, les pratiques d'emploi éthiques et la responsabilité environnementale.

## Contrôle des documents

### Auteur:

Fonction	Numéro de contact
Conseiller juridique interne du groupe	+353872380872
Responsable senior des achats et de l'ESG	+353429698000
PMO achats et ESG	+353429698000

### Révisé par:

Version	Date de publication	Poste	Date de révision
2.0	9 juillet 2025	Secrétaire général du groupe	5 juin 2025

### Approbations:

Version	Date de publication	Position	Date de révision
2.0	9 juillet 2025	Conseil d'administration de Kingspan Group PLC	26 juin 2025

---

# Coordonnées

---

## Kingspan Group

Dublin Road | Kingscourt  
Co Cavan | Irlande | A82 XY31

T: +353 42 969 8000

E: [admin@kingspan.com](mailto:admin@kingspan.com)  
[www.kingspan.com](http://www.kingspan.com)



**BE THE DIFFERENCE  
THAT MAKES A DIFFERENCE.**